

Composante ou service d'affectation<sup>1</sup> : .....  
N° du support<sup>2</sup> :

Année universitaire 2017 / 2018

Demande de recrutement à un emploi de Lecteur  ou de Maître  de langue étrangère en :  
anglais  espagnol  allemand  portugais  italien  autre

- candidature à titre individuel
- candidature au titre d'un programme bilatéral d'échanges

#### Etat civil

Madame  Monsieur

Nom de famille : ..... Nom d'usage : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité actuelle (*current nationality*) : ..... Nationalité d'origine (*birth nationality*) : .....

*Important :* Nom et prénom du père : .....

Nom de jeune fille et prénom de la mère : .....

#### Adresse

Adresse dans le pays d'origine : .....

Courriel : .....

Adresse prévue en France (*Address in France, if known*) : .....

Courriel : .....

**Je soussigné(e).....certifie sur l'honneur l'exactitude des informations  
données dans ce dossier et des pièces transmises,**

#### Je certifie sur l'honneur

- n'avoir jamais exercé des fonctions de lecteur ou maître de langue étrangère
  - avoir déjà exercé les fonctions de lecteur ou maître de langue étrangère
- Dans l'affirmative, joindre la copie des contrats de travail.*

Fait à....., le.....

Signature

<sup>1</sup>) Information renseignée par la composante

<sup>2</sup>) Information renseignée par la composante

## Liste des pièces à fournir

- Lettre de motivation en français
- Curriculum vitae détaillé
- Photocopie de votre passeport ou de votre carte d'identité en cours de validité
- Photocopie du diplôme le plus élevé (tout diplôme étranger doit être traduit en langue française)
  - lecteur : équivalent à un master 1 (bac+4)
  - maître : justificatif d'une année d'études doctorales accomplies avec succès à l'étranger ou d'un justificatif d'inscription en doctorat en France
- Document justifiant que vous êtes en situation de position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant

**Votre demande de recrutement accompagnée des pièces demandées devra parvenir au service recrutement mobilité par voie électronique au plus tard pour le 6 juin 2017 à l'adresse courriel suivante : *recrutement-enseignant.drh@uca.fr***

## Modalités de recrutement

### Le recrutement de lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère

Décret n° 87-754 du 14 septembre 1987 modifié.

#### Les conditions de recrutement :

La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.

Les candidats aux fonctions de :

- ✓ lecteur de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études accomplies avec succès après l'obtention d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence.
- ✓ maître de langue étrangère doivent justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master.

#### Durée de recrutement :

- ✓ recrutement à titre personnel : un an (renouvelée une fois pour la même période, à titre exceptionnel),
- ✓ recrutement dans le cadre d'un programme bilatéral d'échanges : la durée des fonctions est fixée lors du recrutement. Elle peut être d'un an, de deux ans ou de trois ans (renouvelable une fois pour une même période).

#### Obligations de service :

- ✓ Les lecteurs de langue assurent un service annuel en présence des étudiants de 300 h de travaux pratiques. Leur service peut comporter des travaux dirigés sans que leur nombre d'heures annuelles de travaux dirigés puisse être supérieur à 100.
- ✓ Les maîtres de langue assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 h de travaux pratiques ou 192 h de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente. Leur service annuel peut comporter à titre exceptionnel des cours si les besoins du service le justifient.

Les maîtres de langue étrangère assurent également les tâches liées à leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées à l'alinéa précédent.

#### Rémunération au 01/02/2017 :

Les lecteurs de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 340 (indice majoré 321) soit 1 504,21 € brut mensuel.  
Les maîtres de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 482 (indice majoré 417) soit 1 954,07 € brut mensuel.